

Brainstorming Familles

Propositions à discuter en vue d'une présentation aux candidats à la présidentielle 2022

Proposition 1 : Rétablir et améliorer le régime déclaratif de l'IEF

- Information annuelle de tous les maires sur la législation concernant l'IEF et leur rôle en tant qu'agent contrôleur
- Rapprocher les associations de défense de l'IEF des services académiques du ministère ainsi que de la DGESCO afin d'intégrer les associations dans tout le processus de contrôle pédagogique ainsi que dans toutes les décisions gouvernementales
- Modifier les modalités du suivi pédagogique :
 - suppression du contrôle sur l'enfant avant 6 ans
 - changer le contrôle en un entretien pédagogique avec la famille sans évaluation de l'enfant
 - remplacer le contrôle de l'enfant par un suivi de dossier pédagogique envoyé à l'Inspection d'académie par la famille
 - permettre le suivi pédagogique par un tiers diplômé (professeur de l'Education nationale etc.) au choix de la famille en accord avec le rectorat, et proposer aux familles son soutien lors de l'élaboration du dossier pédagogique

Proposition 2 : Attribuer aux familles en IEF les mêmes droits et avantages que les familles d'enfants scolarisés

- Attribuer l'ARS et autres avantages (chèque-pass culture, sport...) aux familles pouvant y prétendre
- Garantir le traitement égal de tous les élèves concernant les modalités de passage des épreuves (sujets des épreuves, oral, écrit, présentiel, contrôle continu...) et l'accès aux établissements scolaires (études supérieures, filières professionnelles...)
- Partager l'accès aux outils des enseignants ainsi qu'aux formations
- Accorder les tarifs préférentiels pour l'accès aux établissements de culture

Proposition 3 : reconnaître la capacité de discernement des enfants, respecter leur liberté d'expression selon l'art. 12 de la CIDE, pour toute décision le concernant

- Associer la parole de l'enfant aux décisions qui concernent son éducation
- Créer un droit de retrait de l'école de l'enfant en cas d'atteinte à son intégrité morale ou physique
- Améliorer la prise en charge du handicap et des troubles de l'apprentissage

Proposition 4 : Donner la priorité à l'épanouissement de l'enfant en toute circonstance pendant son parcours d'instruction, quel qu'il soit

- Respecter le rythme propre de l'enfant et de ses apprentissages
- Réduire le nombre d'élèves par classe et stopper la fermeture des écoles de campagne
- Adapter et améliorer en permanence le plan anti-harcèlement au sein des établissements
- Permettre aux parents de participer à la vie de l'école

Proposition 5 : défendre la liberté pédagogique, valoriser la diversité, encourager les initiatives...

- Former les enseignants tout au long de leur carrière, entre autres aux pédagogies alternatives et inclusives
- Donner plus de moyens et d'autonomie aux établissements et enseignants pour leur permettre une liberté pédagogique.
- Accorder la confiance aux enseignants et aux parents instructeurs en privilégiant le dialogue au contrôle
- Garantir la liberté pédagogique sans menace de sanction sur les moyens mise en oeuvre du moment qu'il permettent d'atteindre les attendus du SCCC
- Favoriser la diversité des structures d'instruction : écoles publiques, écoles privées, écoles hors contrat à pédagogies alternatives, cours par correspondance, instruction en familles, autant de lieux et voies pour expérimenter et améliorer les pratiques

Proposition 6 : diversifier et enrichir les apprentissages en offrant à tous les enfants un environnement d'apprentissage riche, diversifié et stimulant, ne se limitant pas aux matières dites fondamentales

- Tous les domaines d'apprentissages sont importants et ne doivent pas être hiérarchisés
- Reconnaître les points forts de chaque enfant et les valoriser, même pour des sujets non scolaires : créativité, habilités manuelles, habiletés sociales, force de cohésion etc..
- permettre aux élèves d'enrichir leurs apprentissages en leur proposant des activités diversifiées, si besoin aux moyens d'intervenants extérieurs
- aménager des passerelles entre les filières, permettre les retours en arrière, les changements d'orientation, tolérer les parcours non linéaires
- Valoriser les compétences des métiers traditionnels et l'enseignement technique et professionnel, en y sensibilisant les enfants dès le plus jeune âge